

Le p'tit journal

Année 12

Numéro 5

27 avril 2017

Photographe : Marie-Hélène Thériault

MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE

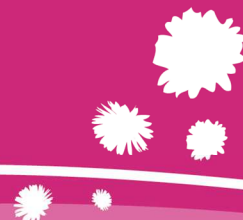
Bonne fête des Mères!

*"On est si petit,
le monde est si grand
Que serait la vie,
sans notre Maman"*

Mick Micheyl



CONSEIL MUNICIPAL



SÉANCE ORDINAIRE

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP
MUNICIPALITÉ DE L'ISLE-VERTE**

10 AVRIL 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte tenue à la Caserne incendiée le lundi 10 AVRIL 2017, à 20 heures, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

MONSIEUR STÉPHANE DUMONT
MONSIEUR SIMON LAVOIE
MADAME GINETTE CARON
MONSIEUR FRANÇOIS FILION

tous membres du Conseil siégeant sous la présidence de :

MADAME URSULE THÉRIAULT, mairesse.

Le secrétaire-trésorier est également présent.

Après constatation du quorum, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que l'ordre du jour suggéré soit accepté en maintenant l'item « Affaires nouvelles » ouvert.

Par la suite :

Monsieur Simon Lavoie propose l'adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 mars 2017, les membres du conseil municipal présents l'approuvent à l'unanimité.

Madame Ginette Caron propose l'adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du 20 mars 2017 tout en y remplaçant les termes de la résolution 17.03A.8.4. par les suivants :

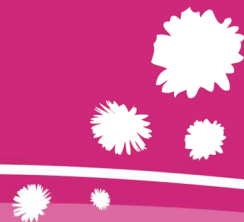
17.03A.8.4. Ajustement d'intérêt et pénalité - dossier Verco International

Version amendée

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté à l'unanimité des membres du conseil municipal que soient crédités les intérêts et pénalités apparaissant au dossier de l'entreprise Verco International afin d'en régulariser le solde.

17.04.3. Rapport mensuel d'activités de la mairesse

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et unanimement résolu que ce conseil prenne acte du rapport d'activités déposé par la mairesse pour la période du 14 mars 2017 au 10 avril 2017.



17.04.4.1. Comptes du mois

Le secrétaire-trésorier dépose les listes suivantes :

Comptes à payer au 10/04/2017	(journal 1448) :	12 823,25 \$
	(journal 1449) :	84 369,87 \$
	(journal 1450) :	<u>4 691,28 \$</u>
		<u>101 884,40 \$</u>

Dépenses incompressibles	(journal 1122) :	4 631,67 \$
	(journal 1123) :	8 920,99 \$
	(journal 1124) :	120,23 \$
	(journal 1125) :	14 859,74 \$
	(journal 1126) :	<u>250,00 \$</u>
		<u>28 782,63 \$</u>

Total des dépenses : 130 667,03 \$

Suite au dépôt de l'ensemble des comptes à payer et déboursés couvrant la période du 14 mars 2017 au 10 avril 2017, il est proposé par monsieur Simon Lavoie que l'ensemble de ces comptes soit approuvé.

Cette proposition ne faisant pas l'unanimité, en raison des factures soumises par l'entreprise 9337-1615 Québec inc. (monsieur Jean-Yves Bouchard), honoraires d'urbaniste 2 512,55 \$ et 1 537,79 \$ ainsi que celle fournie par la firme Norton Rose Fulbright, honoraires d'avocats 6 532,01 \$, le vote est demandé.

Deux membres du conseil s'y opposent, soit messieurs François Filion et Stéphane Dumont alors que monsieur Simon Lavoie et madame Ginette Caron y sont favorables. Madame Ursule Thériault, mairesse, utilise son droit de vote en faveur de cette résolution, le paiement de l'ensemble des comptes est donc accepté à la majorité.

17.04.4.2. Protocole d'entente en sécurité incendie avec la Ville de Rivière-du-Loup

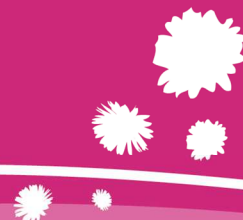
Considérant le protocole d'entente convenu entre la Municipalité de L'Isle-Verte et la Ville de Rivière-du-Loup le 9 mars 2015;

Considérant que ce protocole d'entente comportait quelques éléments à être révisés;

Considérant que des échanges ont eu lieu entre les représentants du service de sécurité incendie de la Ville de Rivière-du-Loup et la Municipalité de L'Isle-Verte, le tout permettant de préciser les rôles et responsabilités de chacun, découlant de l'application des termes du protocole d'entente;

Considérant qu'il est convenu que la durée de cette entente est renouvelable annuellement, permettant d'y mettre fin sur simple préavis écrit de (6) mois avant la fin du terme (du 1^{er} janvier au 31 décembre);

Considérant qu'il est impératif que rentre en vigueur, le plus rapidement possible, ce nouveau protocole d'entente;



En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que les membres du conseil municipal confirment avoir pris connaissance de l'ensemble des dispositions du protocole d'entente incendie à intervenir entre la Ville de Rivière-du-Loup et la Municipalité de L'Isle-Verte et s'en disent satisfaits,

Que la mairesse, madame Ursule Thériault, et le directeur général, monsieur Guy Bérubé, soient autorisés à signer ledit protocole, pour et au nom de la Municipalité.

Que copie conforme du protocole d'entente, soit versée, au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

17.04.4.3. Disposition d'un rouleau compacteur

Considérant que la Municipalité s'est portée acquéreur d'un nouveau rouleau compacteur;

Considérant que l'équipement actuel, fabriqué en 1986, n'a plus d'utilité pour la Municipalité;

Considérant les résultats de mise en vente de cet ancien rouleau compacteur, soit une offre de 3 800 \$ (plus taxes) de l'entreprise Mini Excavation Germain Côté;

Considérant qu'en comité de travail, les membres du conseil municipal présents ont recommandé l'acceptation de cette proposition;

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

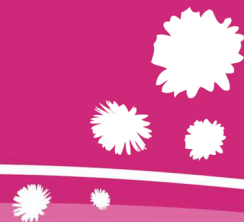
Que le conseil municipal confirme son accord à la disposition de l'ancien rouleau compacteur, de marque DYNAP, à l'entreprise Mini Excavation Germain Côté, au prix de 3 800 \$ (plus taxes), et ce, sans aucune garantie légale de bon fonctionnement.

17.04.4.4. Honoraires professionnels pour les travaux de réfection et pavage du chemin Coteau-du-Tuf

Considérant que le rapport du plan d'intervention en infrastructures routières locales réalisé en 2016 prévoit la réalisation de travaux de réhabilitation du chemin du Coteau-de-Tuf;

Considérant que de tels travaux ne peuvent être exécutés sans, au préalable, faire référence à un plan et un devis permettant de soumettre lesdits travaux à un processus d'appels d'offres;

Considérant que les exigences du programme d'aide financière (Programme de réhabilitation du réseau routier local) nécessitent l'intervention d'experts-conseils qui produiront les documents précédemment mentionnés;



Considérant la proposition d'honoraires au montant de 3 200 \$ (plus taxes) soumis par la firme Actuel Conseil, comprenant :

- Visite de planification et description des travaux,
- Devis et documents d'appel d'offres,
- Plan de localisation des travaux,
- Coordination avec la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que ce conseil autorise l'attribution du mandat de services professionnels à la firme Actuel Conseil au montant, ci-haut, mentionné, le tout devant couvrir l'ensemble des travaux de réfection de la route Coteau-de-Tuf, tel que le prévoit le plan quinquennal d'intervention en infrastructures routières locales réalisé par la firme WSP;

Que soit autorisé le directeur général à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme de réhabilitation du réseau routier local (RRRL) tel que le prescrit le plan d'intervention en infrastructures routières locales.

17.04.4.5 Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal

Il est proposé par monsieur Simon Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte soumette une demande d'aide financière de 60 000 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal aux fins de réaliser les travaux suivants : Travaux de préparation et de pose de revêtement bitumineux d'une section de la rue Béland.

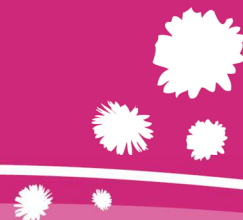
17.04.4.6. Valorisation des biosolides municipaux (étangs aérés)

Considérant les diverses techniques de valorisation des boues des étangs aérés ayant été comparées par la firme d'agronome « Groupe Pousse-Vert », à savoir :

- La valorisation des biosolides sous forme liquide sans traitement;
- La valorisation des biosolides sous forme asséchée, après un traitement dit passif, à l'aide de « Terratubes » ou de « Géotudes »;
- La valorisation des biosolides sous forme sec, après le passage dans un lit de séchage;
- La vidange des étangs par une firme spécialisée dans le but d'en faire le traitement.

Considérant les avantages et inconvénients de chacune de ces techniques, tels qu'exposés par cette firme d'agronomes;

Considérant qu'en comité de travail, le service technique ainsi que les membres présents du conseil municipal, favorisent la technique de valorisation des biosolides sous forme liquide, sans traitement;



Considérant que pour mener à terme les travaux de valorisation, d'autres démarches sont à entreprendre, dont l'obtention des autorisations du MDDELCC ainsi que des plans agroenvironnementaux de valorisation;

Considérant que la firme Groupe Pousse-Vert est en mesure d'effectuer ce travail pour la somme de 7 750 \$ (plus taxes);

Considérant que ces travaux de vidange et d'épandage sont nécessaires, car préalable à tout projet futur de prolongement de notre réseau d'égout municipal;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que le conseil municipal mandate la firme Groupe Pousse-Vert pour effectuer les travaux et démarches nécessaires à l'obtention des autorisations requises aux fins de permettre les travaux de valorisations des boues de nos étangs aérés selon la proposition soumise de 7 750 \$ (plus taxes).

17.04.5.1. Adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent

Il est proposé par madame Ginette Caron et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents que la Municipalité de L'Isle-Verte réitère son adhésion à l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent pour l'année 2017, et ce, au coût de 150 \$.

17.04.5.2. Soutiens financiers aux activités pour aînés

Considérant les demandes d'organismes soumises à la table d'harmonisation et permettant de soutenir des activités s'adressant particulièrement aux aînés;

Considérant qu'une disponibilité budgétaire a été prévue pour répondre à de tels besoins;

Considérant les projets évalués et recommandés par le comité, à savoir :

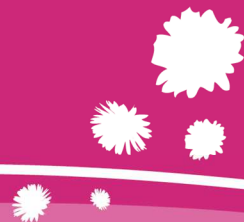
- Comité des bénévoles : 800 \$ devant permettre la réalisation de 8 soupers annuels;
- Club des 50 ans et plus : 200 \$ permettant de remettre des prix lors du tournoi annuel de pétanque les 24 juin et 1^{er} octobre et 80 \$ leur permettant de couvrir les frais d'un vin d'honneur lors de leur souper de fin d'année, pour 130 personnes;
- Villa Rose des Vents : 65 \$ permettant de couvrir les frais d'un spectacle de chant de madame Jocelyne Albert.

En conséquence, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal présents :

Que ce conseil accepte les recommandations formulées par le comité représentant la table d'harmonisation.

17.04.8.1. Avis de motion

Avis de motion est par les présentes, donné par monsieur Simon Lavoie, qu'un projet de règlement sera soumis au conseil municipal aux fins de remplacer le règlement 2013-126 « Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité de L'Isle-Verte ».



17.04.8.2.

Avis de motion

Avis de motion est par les présentes, donné par madame Ginette Caron, qu'un projet de règlement sera soumis au conseil municipal aux fins de remplacer le règlement 2007-62 « Règlement relatif au traitement des élu(e)s municipaux ».

17.04.9.

Levée de la séance

À 20 h 45, il est proposé par monsieur Simon Lavoie et adopté unanimement que la séance soit levée.

(sous réserve d'approbation du conseil municipal).

Prochaine séance publique :

Notez que la séance publique du conseil municipal **se tiendra le 8 mai 2017, à 20 heures, à la caserne incendie.**

DATES DE TOMBÉE POUR LES PROCHAINS BULLETINS MUNICIPAUX

Prenez note que la **date de tombée pour envoyer vos articles** est toujours le vendredi suivant la réunion du conseil municipal.

Dates de tombée pour les 2 prochains mois :

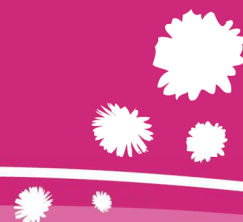
MAI : 12 MAI 2017

JUIN : 16 JUIN 2017

Par courriel : katiatalbot@lisle-verte.ca



N.B. Tous les articles reçus après cette date limite ne pourront paraître dans le journal. Nous ne pouvons garantir la parution de tous les articles reçus en raison de l'espace disponible. La priorité est accordée aux organismes à but non-lucratif de la Municipalité de L'Isle-Verte.



AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CABANES DE PÊCHE

PREMIER AVIS

Une autre belle saison de pêche a pris fin, malgré cela certains propriétaires de cabanes semblent oublier l'importance de s'assurer que cette belle activité se perpétue pour les années à venir.

Les battures de L'Isle-Verte, le quai et l'aire d'entreposage que la Municipalité met à la disposition des pêcheurs sont de moins en moins respectés, des débris de toutes sortes s'y retrouvent, il y a beaucoup trop de laisser-aller qui ne peuvent plus être tolérés.

Afin de remédier à cette situation, la Municipalité a décidé d'imposer des règles liées à l'utilisation de l'aire d'entreposage située près des bassins d'eaux usées.

Voici donc les obligations que doivent, dorénavant, respecter tous propriétaires de cabane de pêche déposée sur le terrain de la Municipalité, à savoir :

- ♦ Procéder à l'enregistrement de sa cabane auprès de la Municipalité,
- ♦ Appliquer bien en vue sur sa cabane le numéro lui ayant été attribué,
- ♦ Disposer sa cabane sur le terrain de façon ordonnée,
- ♦ S'assurer qu'aucun déchet ne soit laissé libre dans le pourtour du site.

Il est à noter qu'aucuns frais liés à l'enregistrement de votre cabane ne seront exigés, la volonté de la Municipalité étant d'abord et avant tout d'assurer le contrôle des usages de la propriété qu'elle possède et qu'elle met à la disposition des amateurs de la pêche blanche.

Le 1er juin 2017 est la date limite pour obtenir votre enregistrement, car la Municipalité entend procéder aux travaux de nettoyage de ce secteur.

Qu'arrivera-t-il aux délinquants qui n'auront pas pris en compte cette obligation ?

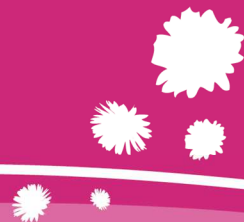
Lors des travaux de nettoyage, la Municipalité prendra possession des cabanes non enregistrées, donc non réclamées, et les offrira en vente au meilleur offrant, et ce, **du 5 juin 2017 au 19 juin 2017**.

Les cabanes n'ayant pas trouvé preneur seront, par la suite, prises en charge par la Municipalité donc détruites et disposées au lieu d'enfouissement technique.

N'hésitez pas à informer tous ceux et celles de votre entourage qui pourraient être visés par l'application de cette politique.

Merci de votre collaboration !

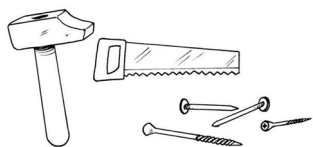




PERMIS

Vous faites des rénovations, vous voulez construire ou agrandir un bâtiment, installer une piscine ou une clôture, etc.?

Avant d'effectuer des travaux, quels qu'ils soient, informez-vous auprès de l'inspecteur en bâtiments, Bruno Beaulieu en appelant au 418-898-2812, poste 300.



Horaire de travail :

Mardi, de 9 h à 12 h
Jeudi, 13 h 30 à 17 h



BALAIS DE RUES

Avec l'arrivée du printemps, il est bon de constater l'effort que tout le monde déploie pour améliorer son petit coin de pays. La Municipalité tient à remercier et féliciter, tout particulièrement, les citoyens qui prennent de leur temps pour balayer leur partie de trottoir, quelle belle initiative !

Dans les premières semaines de mai s'effectueront les travaux de balayage mécanique des rues et ruelles, nous profitons de l'occasion pour offrir aux citoyens la possibilité de recevoir le sable ainsi amassé lors de cette opération.

Si cette alternative vous intéresse, bien vouloir communiquer avec la Municipalité de L'Isle-Verte, avant le vendredi 5 mai 2017, au 418-898-2812, poste 300 et ainsi nous signifier votre intérêt.



L'UNION DES JARDINIERS BOTANIX, 136, rue du Seigneur-Côté, L'Isle-Verte, 418-898-2168
LE CASSE-CROÛTE DES FILLES, 418-898-3131

L'histoire de L'Union des Jardiniers a commencé par un commerce postal d'une entreprise horticole située à Lévis. Denis Côté, un Isle-Vertois, acheta cette entreprise et installa un centre horticole à L'Isle-Verte. Il vend en 1993. Depuis 1998, trois belles-sœurs sont propriétaires et gèrent l'Union des Jardiniers Botanix. En 2003, avec l'aide de leurs conjoints actionnaires, Yves et Patrick Côté, elles ouvrent un complexe de vente dans la Côte-St-Jacques à Rivière-du-Loup. Ces femmes de projets, occupées à temps plein, sont Julie Lévesque qui assume l'administration, Raymonde Côté qui s'occupe des achats, du magasin et de la succursale de Rivière-du-Loup et Réjeanne Martel qui gère la production des annuelles dans les serres à L'Isle-Verte.

À L'Isle-Verte, on peut acheter des annuelles et des produits horticoles (semences, terreau, engrais...) d'avril à la fin juin. À Rivière-du-Loup, tous les produits de jardinage et d'horticulture sont disponibles, incluant les arbres, arbustes et vivaces, et le magasin est ouvert du début avril à octobre.

Les « trois filles » comme on les appelle familièrement, ont relevé un autre défi : celui de rentabiliser les installations vides après la saison du jardinage à L'Isle-Verte. Elles ont acheté en 2011 une cantine déjà existante et l'on installée dans la bâtisse du centre jardin à partir du printemps 2012. Le nom de la cantine ne fut pas difficile à trouver! Ouverte de la mi-avril à la mi-octobre, on y offre les produits traditionnels d'une cantine, mais personnalisés, comme le *hamburger des filles et celui des gars*. Y avez-vous goûté? Vous pouvez aussi y déguster de la pizza, du poulet frit, manger sur place ou emporter votre commande. Le casse-croute est ouvert de 11 h à 19 h et jusqu'à 20 h, en juillet et août.

Vu la baisse d'achalandage à l'été 2016, causée par l'ouverture de l'autoroute 20, elles se sont associées à deux autres commerces reconnus, le Marché des 3 Fumoirs et le Potager Côte d'Or, pour installer un panneau publicitaire le long de l'autoroute 20 du côté Ouest du village. L'invitation semble porter ses fruits.

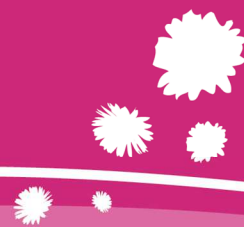


Réjeanne, Raymonde et Julie (Photo : Lise Pelletier)



La Corporation de développement économique et touristique de L'Isle-Verte souhaite une belle saison printemps-été 2017 aux trois filles!

Article rédigé par Lise Pelletier



OFFRE D'EMPLOI – ÉTÉ 2017

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte
est à la recherche d'un(e) étudiant(e) pour occuper le poste suivant :

GUIDE-INTERPRÈTE ET PRÉPOSÉ À L'INFORMATION

FONCTIONS PRINCIPALES

- Informer le public sur les activités et les événements organisés par la Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte;
- Collaborer à la mise à jour des informations sur le site WEB et sur Facebook;
- Accueillir les visiteurs à la Cour de circuit;
- Effectuer les visites guidées de la Cour de circuit;
- Tenir les statistiques et l'inventaire du matériel;
- Collaborer activement à l'organisation et à l'aménagement de la salle à l'occasion d'événements;
- Participer à la réalisation des activités culturelles et sociales de la Fondation;
- Faire l'entretien des lieux.

EXIGENCES

- Posséder une formation de niveau collégial, de préférence;
- Écrire et s'exprimer correctement; anglais fonctionnel;
- Être étudiant à temps plein;
- Avoir de l'entregent et de la débrouillardise;
- Avoir de l'intérêt pour l'histoire et le patrimoine local.

CONDITIONS

- 35 heures par semaine
- Durée : 8 semaines
- Salaire : 11,25 \$ / heure
- Horaire flexible
- Début : À déterminer

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le
13 mai 2017, à l'attention de :

La Fondation du patrimoine de L'Isle-Verte
199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte, G0L 1K0
Télécopieur : 418-898-2788
courdecircuit@gmail.com

CONCOURS DE PÂQUES

Cette année encore, les enfants ont été très nombreux à participer à notre concours de Pâques. Nous en avons profité pour mettre un peu de couleur dans le bureau municipal! Vendredi dernier, les gagnants sont venus récupérer leur chocolat avec le sourire aux lèvres.

Nous remercions tous les jeunes artistes de leur participation et félicitations aux gagnants!



Mélyann Tessier, 5 ans



Charlotte Dubé, 4 mois, aidée par son grand frère Raphaël



PROGRAMMATION ESTIVALE DE LOISIRS

À vos marques, bougez!

La belle saison amène une toute nouvelle programmation de loisirs qui contient une foule d'activités. Vous y trouverez de l'information relative au camp de jour, aux sports d'été pour enfants et adultes, aux organismes et aux événements. N'oubliez pas la programmation spéciale *Essayez et bougez*, qui débute le 2 mai!

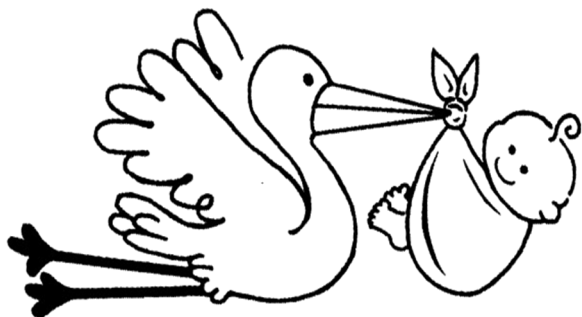
Inscrivez-vous dès maintenant. Une soirée d'inscription aura lieu le mardi 9 mai, de 17 h à 19 h, au Centre récréatif Guy D'Amours.

Consultez la programmation complète au www.municipalite.lisle-verte.qc.ca

Information et inscription : 418-898-2812, poste 306 ou rosaliedemers@lisle-verte.ca

NOUVEAUTÉ!

BIENVENUE AUX BÉBÉS DE 2017!



**La cigogne est passée
dernièrement?
Inscrivez votre nouveau-né à
notre liste et profitez des
avantages!**

En nouveauté cette année et selon les orientations de la Politique de la famille et des aînés, la Municipalité fera des mentions spéciales aux nouveau-nés de L'Isle-Verte! Vous voulez que votre nouveau poupon fasse partie des bébés de l'année et puisse profiter des avantages? Rien de plus simple!

Envoyez-nous une photo avec son nom, sa date de naissance et le nom des parents. Vous pouvez le faire par la poste, par courriel ou par Facebook. Vous courez la chance de remporter un prix bien spécial!

N'hésitez pas à nous partager la bonne nouvelle!

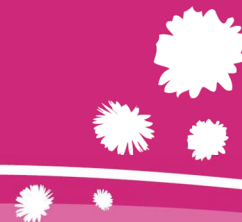
Information : 418-898-2812, poste 306
141, rue St-Jean-Baptiste
rosaliedemers@lisle-verte.ca
 Municipalité de L'Isle-Verte



Nouveautés

À la bibliothèque municipale
venez faire un tour!

Ouverture : Lundi de 19 h à 20 h 30
Jeudi de 13 h à 15 h



CHRONIQUE VERTE

Un gaz à effet de serre, c'est quoi?

L'effet principal des concentrations croissantes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, est le réchauffement planétaire. Le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote et les gaz fluorés permettent de capturer la chaleur dans l'atmosphère terrestre à travers l'effet de serre. Lorsqu'il est naturel, ce dernier rend la vie sur Terre possible, telle que nous la connaissons. Cependant, les activités humaines, principalement la combustion d'énergies fossiles et la déforestation intensifient l'effet de serre, engendrant ainsi le réchauffement planétaire.



i L'**énergie fossile** désigne l'énergie que l'on produit à partir de roches issues de la fossilisation des êtres vivants : pétrole, gaz naturel et houille. Elles sont présentes en quantité limitée et non renouvelable. Leur combustion entraîne des gaz à effet de serre.

Outre le réchauffement planétaire, les augmentations de différents gaz à effet de serre ont d'autres effets tels que : l'acidification des océans, la brume de pollution (smog), la destruction de la couche d'ozone ainsi que les changements de croissance et nutrition des plantes.

Le réchauffement planétaire a de lourdes conséquences environnementales telles que :

- La désertification;
- La fonte des glaces;
- L'augmentation du niveau de la mer;
- L'augmentation de l'intensité des tempêtes et d'autres événements naturels.

Voici 6 conseils pour la réduction des gaz à effet de serre!

1. Je choisis des fruits et légumes produits localement.
2. Je réduis ma consommation d'électricité.
3. Je consomme des produits biologiques.
4. Je remplace le papier blanc par du papier recyclé.
5. Je pratique l'éco-conduite (*faire tourner le moteur à bas régime et maintenir une conduite souple et une vitesse stable en évitant au possible les accélérations et les freinages brutaux*).
6. J'opte pour les transports en commun.

Y aviez-vous pensé? À vous de jouer!

Source : <http://votreimpact.org/effets-augmentation-concentrations-gaz-a-effet-de-serre>
<http://www.acteurdurable.org/maison/consommation/reduction-gaz-a-effet-de-serre/>

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE



ON SÈME LES SOURIRES ET ON RÉCOLTE LES RIRES!



Vous songez à avoir un petit lopin de terre pour jardiner avec vos voisins et amis?
Vous aimeriez avoir votre propre parcelle dans un jardin communautaire ici à L'Isle-Verte?



Réservez votre place dès aujourd'hui!

lisle.pousse.verte@gmail.com

Heidi : 418-898-3000

Maurice : 418-898-3637

Anaïs : 418-898-6009

L'Isle Pousse Verte est votre rassemblement de bénévoles en jardinage et embellissement.
Nous développons en 2017 un tout nouveau jardin communautaire en haut de la côte!
Pour le prix modique de **5 \$**, vous auriez droit à une parcelle de **4 pieds par 8 pieds**
et pourriez profiter d'une belle récolte tout au long de la saison.
Si vous voulez, réservez plus qu'une parcelle!

 Suivez L'Isle pousse verte!

CAFÉ-RENCONTRE

La Table d'harmonisation de L'Isle-Verte est fière de vous inviter au Café-rencontre de mai!



Jeudi 11 mai

Dès 13 h 30

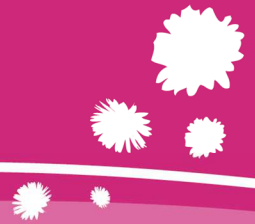
À la Villa Rose des Vents

Sujet abordé : les préarrangements funéraires

Tous les aînés sont invités à venir discuter de ce sujet et à recueillir plus d'information. Un professionnel du domaine sera présent pour répondre à vos questions et une collation sera servie.

Soyez-y!

Information : 418-898-2812, poste 306



LA MAGNIFIQUE MUSIQUE DE PAULINE SOLOMON ET JEAN-FRANÇOIS RACINE À LA COUR DE CIRCUIT

LE DIMANCHE 14 MAI

La Cour de circuit de L'Isle-Verte profitera de la journée de la fête des Mères pour ouvrir sa saison de spectacles 2017 le dimanche 14 mai, à compter de 13 h 30. Pour l'occasion, elle accueillera l'excellent duo formé de l'interprète Pauline Solomon et du pianiste Jean-François Racine.

Tous deux offriront au public un bouquet de chansons d'expression française, aux textes riches, aux mélodies attachantes et aux couleurs variées. Ils conduiront les amateurs de belle musique dans l'univers des éternels, soit d'auteurs, de compositeurs ou d'interprètes que nous connaissons tous et que nous apprécions toujours. Nous avons nommé les Françoise Hardy, Clémence Desrochers, Carla Bruni, Claude Léveillée, Diane Dufresne, Véronique Sanson et Barbara.

De sa voix texturée, toute en nuance, Pauline donne une interprétation sentie et vibrante de son riche répertoire, alors que Jean-François l'accompagne avec un jeu pianistique souvent coloré de teintes latines ou légèrement jazzées. Venez découvrir ou redécouvrir des chansons qui sauront vous charmer!



La chanteuse

Originaire des Îles-de-la-Madeleine, Pauline Solomon grandit dans une famille où la musique foisonne. Entourée de ses frères et sœurs, elle chante et joue de la guitare. Elle enrichit son vocabulaire musical en joignant des chorales où sa voix d'alto, chaude et juste, s'avère fort appréciée. À L'Anse-à-Beaufils, en Gaspésie, elle se joint à l'équipe musicale et participe à de nombreux spectacles dont celui de *La Vieille Usine débarque en ville*, donnée au Lion d'Or de Montréal.

Le claviériste

Fils d'un maître-chantre, Jean-François Racine s'assoit devant un piano dès son enfance. Après des études à Vinci D'Indy, il poursuit son apprentissage en explorant maints aspects du champ musical (composition, arrangement, direction de chœur). À la Vieille Usine de L'Anse-à-Beaufils, il participe à la création hebdomadaire de spectacles musicaux variés au cours desquels il tient les claviers. Il y joue le rôle de directeur musical pendant 6 saisons et collabore à la création du spectacle *La Vieille Usine débarque en ville*.

Les billets du spectacle sont en vente au Marché des Îles au coût de 12 \$. On peut aussi s'en procurer auprès des membres du conseil d'administration de la Fondation du Patrimoine de L'Isle-Verte.



UN HUMORISTE DE TALENT

À LA COUR DE CIRCUIT DE L'ISLE-VERTE

LE MERCREDI 31 MAI

Humoriste philosophe, philosophe humoriste, Serge Yvan Bourque donnera son inoubliable spectacle *Pas brillant, mais lumineux*, le mercredi 31 mai prochain, à compter de 19 h 30, à la Cour de circuit de L'Isle-Verte.

Bien qu'il ait frôlé la mort « plusieurs fois comme tout l'monde », Serge Yvan Bourque demeure un infatigable optimiste, un monologuiste de talent, aussi drôle que tendre, qui sème la vie et les sourires partout où il passe.

Il vous racontera toutes sortes d'histoires. Il vous dira, entre autres, comment il a été adopté par une famille de Kigali ou pourquoi il a à son tour adopté un itinérant du parc Jarry. Bien sûr, plusieurs se demanderont après son spectacle : « Qu'est-ce qui est vrai et qu'est-ce qui ne l'est pas? » Mais la réponse est-elle vraiment importante? Fiction ou biographie, légende ou fait vécu, Serge Yvan vous confiera qu'aucune de ses histoires n'arrive pour rien, que tous ses récits arrivent pour le mieux.

Originaire de Rimouski et résidant aujourd'hui à Montréal, Serge Yvan Bourque est considéré par plusieurs comme l'une des principales figures émergentes de la scène humoristique du Québec. Il détient un baccalauréat en psychologie et une maîtrise de l'humour sanctionnée après son passage à l'École nationale de l'humour en 2012.

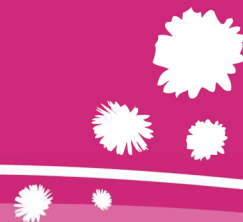
En plus d'avoir participé aux émissions *En route vers mon premier Gala Juste pour rire* (Montréal) et le *Grand Rire Comédie Club* (Québec), Serge Yvan Bourque a donné plus d'une centaine de spectacles en Europe, où il a récolté éloges après éloges. Il s'est entre autres produit en France, au *Festival national des humoristes* et au *Festival du rire d'Yssingeaux*, où il a reçu le Prix du jury, au *Festival DécouvRire*, en Suisse, et au *Kings of Comedy Club* en Belgique.

Chaque semaine, il anime les soirées « Je ris donc je suis » à la Taverne Jarry (Montréal) et chaque mois, il est le chef de cérémonie des soirées « MicrobrasseRire » à Amqui et Rimouski.

Au sujet du spectacle qu'il nous présentera, le journaliste Nicholas Blondeau, du *Progrès* de Lyon, écrivait : « Il émane une telle sincérité de ce jeune barbu que l'on se laisse séduire. Il nous embarque dans des récits épiques qui nous emmènent sur un improbable aéroport du Grand Nord disparaissant sous la neige, aussi bien que dans le Rwanda ravagé par le génocide. La gentillesse du ton, la tendresse du regard lui permet de dire une vérité pas toujours rose sur l'humanité qu'il croise. [...] »

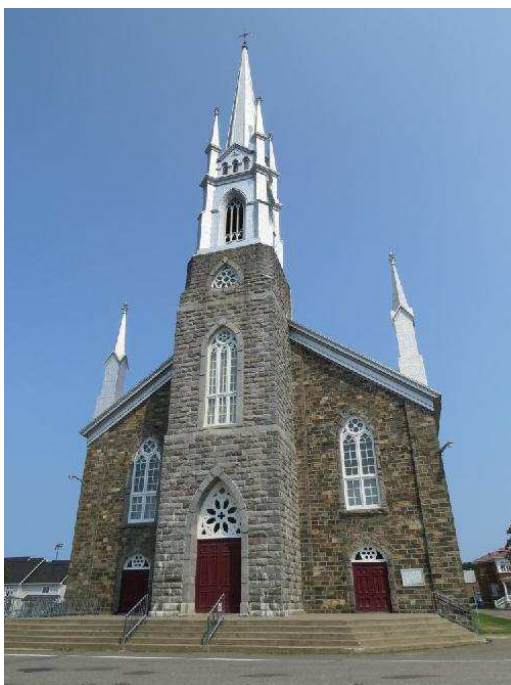
Cet optimisme forcené fait de son spectacle un moment aussi drôle que revigorant. »

Les billets pour cette soirée sont en vente au Marché des Îles, au coût de 12 \$. On peut aussi s'en procurer auprès d'un membre du conseil d'administration de la Fondation du Patrimoine de L'Isle-Verte. Le spectacle est rendu possible grâce au soutien de Promutuel. Pour en savoir davantage sur cet artiste, nous vous invitons à visiter son site Web, à l'adresse suivante : www.sergeyvanbourque.com.



LE CŒUR DE L'ISLE-VERTE

Les membres du Conseil d'administration du Cœur de L'Isle-Verte vous invitent, toutes et tous, citoyennes et citoyens de L'Isle-Verte à :



Assemblée Générale Annuelle 2017

Dimanche 7 mai 2017, à 11 h 30

qui aura lieu à la **Sacristie** de l'église de Saint-Jean-Baptiste

Soulignez cette date dans vos calendriers, vos agendas et vos téléphones intelligents.

Nous vous attendons en grand nombre.

Au plaisir de vous y accueillir et de vous recevoir.

GARDIENS RECHERCHÉS!

Vous avez suivi votre cours de gardiens avertis et aimeriez garder des enfants?

Faites parvenir votre nom et vos coordonnées au CPE et vous pourriez être contacté au courant des prochains mois.

France Laflamme
CPE des Cantons
418-898-2227
cpedescantons@gmail.com



LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

En cette semaine de l'action bénévole, la Municipalité de L'Isle-Verte remercie chaleureusement toutes ces personnes qui s'impliquent dans leur communauté et qui contribuent à embellir la vie des citoyennes et citoyens en donnant de leur temps.

Les bénévoles, une richesse inestimable!

Bénévoles : Créateurs de richesses

Semaine de l'action bénévole - 43^{ème} édition
Du 23 avril au 29 avril 2017

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC



PROGRAMME ACCÈS-LOISIRS



ACCÈS-LOISIRS QUÉBEC

ACTIVITÉS DE LOISIRS GRATUITES POUR LES CITOYENS À REVENU MODESTE

Ne manquez pas votre chance, les places sont limitées!

Séance d'inscription : Samedi 6 mai 2017, de 11 h à 14 h

Chalet des patineurs de Saint-Épiphanie, 294, rue Sirois, Saint-Épiphanie

Information : 418-867-5885, poste 161

Activités offertes pour adultes et enfants

Organisé par Les Grands Amis du KRTB,
en collaboration avec la MRC de Rivière-du-Loup et les 12 municipalités rurales.

La présence d'une preuve de revenu est OBLIGATOIRE lors de l'inscription.

Pour connaître les revenus admissibles, appelez au numéro ci-haut mentionné.

NOUS RECHERCHONS DES

VÉLOS À DONNER

En bon état ou ayant besoin d'un peu d'amour
Pour enfants ou pour adultes



Merci de votre collaboration!

Information : 418-898-2812, poste 306



LE CERCLE DE FERMIERES À L'ISLE-VERTE

Bonjour à vous tous,

Un merci spécial encore une fois pour tous ceux qui sont venus à notre brunch du 19 février dernier. C'est votre présence qui a fait la différence.

Lors de notre rencontre du 6 février, nous avons souligné la St-Valentin de façon spéciale, et M^{me} Suzanne Éthier est notre Valentine 2017. Le Cercle lui a remis un cadeau et une carte. Félicitations.

Les gagnants du tirage de nos billets de loterie **2016** qui s'est fait le 7 décembre sont : 1^{er} prix : M^{me} Aline Bourgoïn de L'Isle-Verte, 2^e prix : M^{me} Anna Morin de L'Isle-Verte, 3^e prix : M. Yves Gagnon de L'Isle-Verte, 4^e prix : M^{me} Sylvie Bélanger de Rivière-du-Loup, 5^e prix : M^{me} Jeanne-Mance Michaud de Longueuil. Toutes nos félicitations aux personnes gagnantes. Merci à toutes les personnes qui nous encouragent lors de la vente de nos billets, et un merci très spécial à notre commanditaire pour l'impression des billets : **Caisse Desjardins de Viger et Villeray.**

Notez mesdames, que le renouvellement des cartes de membres débutera en mai, et celles qui sont intéressées à se joindre à notre groupe, communiquez avec nous, M^{me} Céline Beaulieu, présidente, se fera un plaisir de vous parler de nos réalisations : 418-898-3386.

Notre rencontre mensuelle de mai sera le 10, à 19 h 30, à la Villa Rose-des-Vents. Nous vous attendons.

Pensée :

« La vie est comme un miroir. Si tu lui souris, elle te renvoie ton image. »

Louis Nucera

Pauline Lemieux, secrétaire-trésorière
Comité recrutement



CONSEIL SEIGNEUR CÔTÉ 10096

Le 11 février 2017 se tenait l'activité féminine du Conseil Seigneur Côté 10096. Les membres du Conseil avec l'épouse du Grand Chevalier ont organisé un souper pour la Saint-Valentin au profit de l'autisme. La famille d'Alain Lemieux et d'Amélie Saint-Jean était présente avec leurs enfants dont un est autiste. Amélie a expliqué un peu l'autisme et ses créations de bijoux dont un montant de ses ventes est versé pour l'autisme Bas St-Laurent. Les profits de notre activité au montant de 500 \$ ont été envoyés à la Fédération québécoise de l'Autisme afin de venir en aide aux parents qui ont des enfants autistes.

Nous avons remis des certificats de reconnaissance à des Chevaliers pour leur dévouement loyal et fidèle à leur service pendant 25, 30, 35 et 40 ans.

Nous avons présenté une famille de l'année qui a servi comme source d'inspiration à la communauté paroissiale de Saint-Paul-de-la-Croix; il s'agit de la famille de M^{me} Diane Dubé et M. Sarto Boucher.

Nous avons rendu hommage à M. Jean-Yves Caron, notre Chevalier de l'année pour 2016-2017.

Merci à tous ceux et celles ayant participé à cette activité fraternelle et félicitations à toutes les personnes à qui nous avons rendu des hommages.

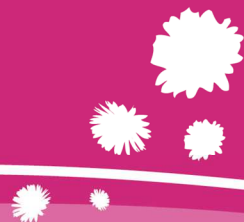
Daniel Gagnon
Grand Chevalier



PAVILLON DE L'AMITIÉ

Prenez note que la salle du Pavillon de L'Amitié située au 140, rue St-Jean-Baptiste, à L'Isle-Verte, est disponible pour la location si vous avez besoin d'une salle pour vos réceptions ou toute autre activité.

Pour plus d'information, contactez Robert Ouellet (Président Club des 50 ans et plus) au 418-898-5439.

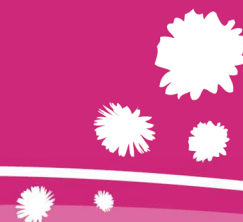


LA ROSACÉE

Qui suis-je? Je suis une maladie de la peau qui affecte principalement le visage dont souffrent près de 2 millions de personnes au pays. Je suis la rosacée, une affection souvent diagnostiquée à tort comme de l'acné d'adulte, qui peut affecter l'estime de soi des personnes atteintes. La rosacée entraîne des rougeurs sur la peau ainsi que des bouffées de chaleur désagréables. Au début, ces symptômes apparaissent et disparaissent. Avec le temps, la rougeur peut devenir plus persistante et plus visible et s'accompagne de petites bosses rouges, contenant parfois du pus. Au fur et à mesure que la maladie évolue, ces rougeurs deviennent permanentes et de petits vaisseaux dilatés, appelés télagiectasies, se montrent. Les zones symptomatiques sont habituellement les joues, le nez, le menton et le front. Environ la moitié des personnes atteintes de rosacée développeront des troubles oculaires, telles des conjonctivites ou une irritation des yeux (sécheresse, photosensibilité, vision floue, etc.). La rosacée se manifeste généralement chez les adultes âgés de 30 à 50 ans; les femmes sont plus souvent touchées que les hommes, bien que les hommes présentent les cas les plus graves.

Les causes de la rosacée ne sont toujours pas connues. Selon les recherches, la rosacée pourrait être attribuée à un dérèglement du système immunitaire de la peau, à une « hyper-réactivité » des vaisseaux sanguins du visage, à des micro-organismes ou à une réaction anormale de la peau au soleil. Il semble évident que la génétique et l'environnement jouent un rôle dans l'apparition de la maladie. Contrairement à la croyance populaire, l'alcoolisme n'est pas à l'origine de la rosacée, bien que la consommation d'alcool puisse l'aggraver. Plusieurs facteurs reliés aux habitudes de vie peuvent d'ailleurs déclencher une poussée de rosacée. La consommation de boissons chaudes, de mets épicés, de café ou d'alcool, l'effort physique intense, les émotions intenses (colère, stress), l'exposition aux rayons UV en sont quelques-unes. Certains médicaments, comme les IECA, la niacine et la cortisone topique ou orale, peuvent aussi amplifier les symptômes. L'exposition aux températures extrêmement chaudes ou froides et aux forts vents est aussi déclencheur de crise. Enfin, l'usage de cosmétiques parfumés, abrasifs ou contenant de l'alcool est à proscrire, car la peau atteinte de rosacée tend à être très sèche et sensible.

La rosacée ne peut pas s'améliorer d'elle-même ou disparaître spontanément : un traitement est requis et il est plus efficace lorsque débuté précocement. Peu de traitements sont disponibles en vente libre. On retrouve bien sûr des savons doux, des crèmes hydratantes et des crèmes solaires et même des cosmétiques adaptés pour ceux qui le désirent. Le médecin peut prescrire des antibiotiques topiques (ex. : Métrocrème/Métrogel) ou oraux et des produits à base d'acide azélaïque (ex. : Finacea). Des traitements au laser et des chirurgies sont également possibles pour les cas plus graves. Les traitements sont efficaces, mais il faut être patient : quelques mois peuvent être nécessaires pour qu'une amélioration puisse être observée. Si vous avez des questions au sujet de la rosacée, n'hésitez pas à communiquer avec vos pharmaciens!



VOTRE CLINIQUE MÉDICALE

**Adresse : 150, rue St-Jean-Baptiste (Presbytère)
418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte**

HORAIRE

Les lundis, mardis et jeudis : **de 8 h à 12 h**

Les mercredis et vendredis : **de 9 h à 12 h**

HORAIRE DES MÉDECINS POUR LE MOIS DE MAI

Dr Jacques Caron (418-862-0333) : Les mardis 2, 9, 16 et 23 mai 2017.

Dr André Munger (418-862-0333) : Le mercredi 10 mai 2017.

CLINIQUE DE SOINS (PRESBYTÈRE)

418-868-1000, option 2 pour CLSC et option 4 pour L'Isle-Verte

Premiers soins (pansements et autres) pour toute la population de L'Isle-Verte.

Vaccination des bébés de 2 à 18 mois, sera faite dorénavant les jeudis en am. Les rendez-vous sont pris à l'avance.

PHARMACIE

**Adresse : 136-A, Seigneur-Côté, L'Isle-Verte
418-898-3111**

Du lundi au vendredi : de 9 h à 18 h : Ouverture de la pharmacie
de 9 h à 13 h : Présence de la pharmacienne



141, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812

JOURS	AVANT-MIDI	APRÈS-MIDI
Lundi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Mardi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Mercredi	FERMÉ AU PUBLIC	13 h à 17 h
Jeudi	8 h 30 à 12 h	13 h à 17 h
Vendredi	8 h 30 à 12 h	FERMÉ



Horaire de la bibliothèque municipale

136, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 309



JOURS	HEURES
Lundi	19 h à 20 h 30
Jeudi	13 h à 15 h

Horaire de la Friperie du Nordet

143, rue Saint-Jean-Baptiste, 418-898-2812, poste 308

JOURS	HEURES
Du mardi au vendredi	13 h 30 à 16 h 30
Samedi	13 h 30 à 16 h



À VOTRE AGENDA...

Dimanche 7 mai, 11 h 30 :	AGA Le Cœur de L'Isle-Verte	page 18
Mardi 9 mai, 17 h à 19 h :	Soirée d'inscription	page 12
Mercredi 10 mai, 19 h 30 :	Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières de L'Isle-Verte	page 20
Jeudi 11 mai, 13 h 30 :	Café-rencontre	page 15
Dimanche 14 mai, 13 h 30 :	La magnifique musique, de Pauline Solomon et Jean-François Racine	page 16
Mercredi 31 mai, 19 h 30 :	Spectacle <i>Pas brillant, mais lumineux</i> , de Serge Yvan Bourque	page 17